

2026/012

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-007

Date de la convocation : 19/02/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 79

Conseillers représentés : 10

Le vingt-six février deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 008 CARRE Joël , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne (depuis 19:11:12) , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCKET Eric , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre (depuis 19:23:26) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe (depuis 19:23:33) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 069 ARNOULT Jean-Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 19:29:56) , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude (depuis 19:28:35) , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 009 HERBAY Christelle (à 006 NANJI Désiré) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 023 GENTY Jean Charles (à 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre) , 034 CANNAUX Francis (à 036 PIERSON Florent) , 066 OUDIN Denis (à 068 HAULIN Bertrand) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 040 MATHIAS Frédéric) , 111 DUGARD Yann (jusqu'à 20:11:16 à 120 PAYEN Françoise ,) , 115 MACHINET Jean Baptiste (à 114 COSSON Geneviève) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

**OBJET : PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PARC
ARGONNE DECOUVERTE PAR LE BUDGET GENERAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-4 et L.2221-1 et suivants ;

Considérant que le budget annexe « Parc Argonne Découverte », service public administratif, ne dispose pas de ressources propres suffisantes pour assurer son équilibre ;

.../...

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 78 voix POUR, 6 voix CONTRE (034 CANNAUX Francis (Florent 036 PIERSON), 036 PIERSON Florent, 040 MATHIAS Frédéric, 086 MACHINET Thierry, 091 BOUILLON Mathieu, 108 COURVOISIER Frédéric (Frédéric 040 MATHIAS) et 5 ABSTENTION (017 BESTEL Bernard, 069 ARNOULT Jean-Pol, 073 BOXEBELD Pascal, 085 DEGLAIRE Thierry, 098 BESANCON Tony) :

- **D'APPROUVER le versement de la subvention d'équilibre pour couvrir le déficit de fonctionnement du Budget Annexe de PARC ARGONNE DECOUVERTE pour un montant de 203 731,00 €.**

L'article comptable de la dépense sur le Budget Général est le 65821 et l'article de recette sur le Budget PARC ARGONNE DECOUVERTE est le 75822.

- **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables utiles à la mise en œuvre de cette décision.**

Le secrétaire de séance,

M. Thierry MACHINET

Le Président,



Benoît SINGLIT